

Jimmy IMPINNA.

Avocat

Membre du Conseil de l'Ordre

Dans le cadre de **la lutte contre la propagation du virus COVID-19**, le Cabinet s'ouvre et privilégie la communication à distance.

Désormais, vous pouvez prendre un rendez-vous téléphonique ou par visio, via une **plateforme sécurisée**:

[Prendre un Rendez-vous par téléphone ou visio \(ICI\)](#)

Le rendez-vous au Cabinet demeure possible sous respect des mesures de sécurité nécessaires :

[Prendre un Rendez-vous au Cabinet \(ICI\)](#)

Dans le seul but d'éviter la propagation par contact, il suffira, après avoir réservé votre Rendez-vous, d'adresser les éléments nécessaires à votre affaire, par courriel en [cliquant ici](#), ou en les envoyant à l'adresse suivante : Impinna-avocat@outlook.com

Vous pouvez trouver une liste non limitative de ces éléments en [cliquant ici](#).

Dès réception et après vérification, un courriel vous confirmera la bonne réception et vous communiquera votre **numéro de dossier**.

D'ici là, prenez soin de vous !

